



## SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/07/2022

#### **Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer auprès de la Première ministre annonce la prolongation de l'aide carburant pour les pêcheurs.**

En déplacement au port de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ce vendredi, le secrétaire d'Etat chargé de la Mer Hervé Berville a annoncé la prolongation du dispositif d'aide carburant pour les pêcheurs.

L'aide au carburant mise en œuvre depuis le 17 mars visant à compenser 35 cts par litre de carburant acheté pour le secteur de la pêche devait prendre fin le 31 juillet 2022.

Au regard des conséquences de la guerre en Ukraine qui perdurent sur le secteur de la pêche et un prix du carburant qui reste à un niveau élevé pour les professionnels de la pêche à la suite des dernières sanctions prises à l'encontre de la Russie, un maintien du dispositif d'aide a été décidé par la Première ministre Elisabeth Borne, sur proposition du Secrétaire d'Etat..

L'aide sera prolongée jusqu'au 30 septembre 2022, son montant restera de 35 centimes (hors taxes) par litre de gasoil. Elle concernera l'ensemble des professionnels dans un périmètre inchangé et représentera un engagement financier de l'Etat pouvant représenter jusqu'à 18 millions d'euros.

En parallèle, Hervé Berville qui s'est rendu la semaine dernière à Bruxelles, a obtenu auprès de la Commission européenne le relèvement du plafond de l'aide supplémentaire dans le cadre de l'encadrement temporaire Ukraine à hauteur de 105 000 €.

Le Secrétariat d'Etat chargé de la mer a indiqué que le soutien public a vocation à être progressivement remplacé par des mécanismes de solidarité renforcés au sein de la filière : l'ensemble des maillons de la filière pêche doivent être en mesure de proposer des actions structurelles pour renforcer la compétitivité du secteur et sa durabilité, et ainsi soutenir les pêcheurs et mareyeurs

Hervé Berville a proposé que l'Etat accompagne la filière dans cette dynamique et pour ce faire dès la fin août, les acteurs de la grande distribution, les mareyeurs et les pêcheurs seront réunis par le gouvernement pour construire un mécanisme qui puisse assurer la pérennité de la pêche française.

**Pour Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer : « »**

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

**Contacts presse**  
**Service presse de Hervé Berville,**  
**Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la mer**

Tél : 06 09 91 33 03

Mél : [carmen.borissova@pm.gouv.fr](mailto:carmen.borissova@pm.gouv.fr)

[Désinscription ici](#)